TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ET RENOVATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DE L'IUT HENRI POINCARE COSNES-ET-ROMAIN (54)

MEMOIRE TECHNIQUE CONTRACTUEL

Attention :
Le critère « Valeur Technique » sera jugé sur les réponses apportées aux questions figurant sur la présente trame de mémoire technique. Le mémoire technique **doit obligatoirement être rédigé sur la trame ci-joint, élaborée par le pouvoir adjudicateur sous peine d'irrégularité de l'offre.** L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'ils doivent obligatoirement répondre à chaque question de la trame de mémoire technique fournie avec les pièces de l'offre. Si l'espace laissé n'est pas suffisant, il est possible d'ajouter des pages, ou tout autre document à l'appui, tout en faisant référence à la question à laquelle vous répondez.
Néanmoins, nous vous prions de ne pas répondre en renvoyant systématiquement vers un dossier générique.

La présente trame de mémoire technique est divisée en deux parties, correspondant aux deux sous-critères du critère "Valeur Technique", à savoir :

2.1- Pertinence des solutions techniques proposées relatives aux travaux spécifiques (travaux en espace restreint, continuité de service des réseaux, prise en compte de la possibilité de présence de réseaux en amiante-ciment) – valeur : 10 Points
2.2- Organisation et gestion du chantier, avec planning à l'appui et optimisation des délais : 10 points
2.3- Capacité du candidat à réaliser les travaux (présentation mettant en avant les équipes de l'entreprise évoluant sur des travaux similaires, références) : 10 points
2.4- Mesures en faveur de l'environnement et du développement durable : 10 points

Les réponses doivent tenir compte des spécificités des travaux à réaliser. **Nous attirons votre attention sur le fait que les réponses données constitueront un engagement contractuel de l'entreprise pendant toute la durée du chantier**, et que chaque question doit obligatoirement faire l'objet d'une réponse.

Vous pouvez rédiger vos réponses sur des feuilles libres que vous insérez juste après chaque question ci-après.

Critère de notation :

- La ponctuation des questions à 10 points sera attribuée selon le barème ci-dessous :

0 points - absence de réponse, ou réponse sans aucun rapport avec la question posée. Ou réponse mauvaise, imprécise ou vague, laissant des doutes par rapport au sérieux avec lequel la question a été traitée. Le maître d'ouvrage n'est pas rassuré dans son objectif en relation avec la question posée.
2,5 points – réponse générique, contenu pertinent, mais passe partout. Le candidat n'a pas réfléchi aux contraintes et enjeux de l'opération en particulier, mais il a une méthodologie générale qui lui permet de s'adapter.
5 points – réponse acceptable. Le candidat a entamé une réflexion spécifique par rapport à la problématique en question. Néanmoins, tout en étant acceptable, sa proposition ne dénote pas de qualité particulière.
7,5 points – bonne réponse, qui laisse transparaitre une bonne qualité offerte dans le domaine de la question posée. Démontre aussi le sérieux avec lequel le candidat a traité la question posée.
10 points – Excellente réponse qui démarque le candidat, en démontrant qu'il offre un "plus" dans le domaine de la question posée, par rapport aux expectatives du maître d'ouvrage.

2.1 - PERTINENCE DES SOLUTIONS TECHNIQUES PROPOSEES RELATIVES AUX TRAVAUX SPECIFIQUES (TRAVAUX EN ESPACE RESTREINT, CONTINUITE DE SERVICE DES RESEAUX, PRISE EN COMPTE DE LA POSSIBILITE DE PRESENCE DE RESEAUX EN AMIANTE-CIMENT)

Valeur totale du sous-critère : 10 points

Veuillez décrire les solutions techniques proposées. Veuillez expliciter les moyens que vous mettez en œuvre pour travailler dans l'espace disponible, pour assurer la continuité des services des réseaux pendant les travaux, ainsi que comment vous traitez la présence d'amiante dans les réseaux.

2.2 - ORGANISATION ET GESTION DU CHANTIER, AVEC PLANNING A L'APPUI ET OPTIMISATION DES DELAIS

Valeur du sous-critère : 10 points

En vue des travaux à réaliser et des contraintes identifiées sur site, merci de détailler ci-dessous votre proposition d'organisation et gestion du chantier. Veuillez décrire clairement des enjeux et difficultés spécifiques que vous repérez, et comment vous comptez vous organiser pour les gérer afin de garantir le respect du planning, ainsi que la sécurité du public et le maintien des activités du site.

Veuillez svp fournir votre planning détaillé d'intervention sur site. Vous pouvez commenter votre planning, si vous le souhaitez, et attirer l'attention sur des points critiques. Veuillez expliciter les moyens que vous mettez en œuvre pour le faire respecter ainsi que les garanties que vous apportez par rapport au respect des délais. Les moyens décrits s'appliquent à toutes tranches.

2.3 - CAPACITE DU CANDIDAT A REALISER LES TRAVAUX (PRESENTATION METTANT EN AVANT LES EQUIPES DE L'ENTREPRISE EVOLUANT SUR DES TRAVAUX SIMILAIRES, REFERENCES)

Valeur du sous-critère : 10 points

Décrivez ci-dessous, chaque personne des équipes que vous envisagez dédier à ce chantier - Nom / Poste occupé / formation de base / formation continue, le cas échéant / ancienneté dans l'entreprise / expérience professionnelle en interventions similaires. Merci d'organiser votre réponse par équipe et de nommer le conducteur de travaux. Vous pouvez fournir un CV de chaque intervenant.

Notez bien qu'il s'agit des personnes qui interviendront sur le chantier, et non du personnel de bureau ou des cadres dirigeants de l'entreprise. Le pouvoir adjudicateur exigera que l'équipe soit composée des personnes mentionnées, ou d'autres ayant des compétences équivalentes.

2.4 – MESURES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE :

Valeur totale du critère : 10 points

2.5.1 - Présentation de la politique générale de l'établissement et son application dans la présente opération :

Il s'agit de présenter le positionnement de l'entreprise vis-à-vis du RSE ou d'une démarche équivalente de développement durable.

Montrer en quoi le candidat souhaite contribuer positivement à la société et à l'environnement, quel que soit l'avancement de cette démarche.
(Condition de travail des personnels, chartes - agréements et politiques internes, fléchage des investissements des profits, choix des fournisseurs, mécénat, démarche d'amélioration…)
Indiquer dans le cadre de la présente opération les éléments de la politique Responsabilité Sociétale de l'Entreprise qui sera appliqués dans l'exécution de la prestation.

Présentez l'organisation humaine et les compétences mobilisées pour le suivi environnemental du chantier (ex : référent environnement dédié).

2.5.2- Présentation du caractère environnemental de l'offre de l'entreprise :

Il s'agit d'indiquer les mesures que l'entreprise prévoit, à la lecture du CCTP, pour diminuer l'impact des travaux sur l'environnement.
Il pourra s'agir de la mise en place, de la part des produits titulaires de l'écolabel européen ou tout autre écolabel équivalente la part de matériaux recyclés ou réemployés que le candidat propose (réduction, valorisation, tri, recyclage), des mesures que l'entreprise prévoir pour réduire les nuisances de chantier, la qualité du SOGED (Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets), des mesures mise en œuvre pour réduire l'ensemble des nuisances du chantier
Matériaux qui pourront être recyclés durant la phase de dépose ou autre ? Comment, où et pourquoi ?
Dispositif mis en place pour le traitement et le suivi des déchets tant pendant les travaux de dépose que de réalisation des travaux neufs

Décrivez la chaîne de tri prévue sur le chantier (filières, filières de réemploi ou de recyclage, valorisation visée en %).

Précisez les mesures concrètes mises en œuvre sur le site pour limiter les poussières, les bruits, le risque de gaspillage/pollution accidentelle, ainsi que la gestion de la base vie (consommations d'eau et l'électricité).

Présentez vos modalités d'approvisionnement pour minimiser les flux de transport et l'empreinte carbone liée aux déplacements d'engins/matériaux.